




CADETS DE GENEVE

École de musique



Tarifs en vigueur dès la rentrée scolaire 2013 L'écolage est dû pour l'année scolaire entière

	Tarifs	Facturation annuelle payable fin octobre	bisannuelle payable fin octobre et fin janvier
Initiation musicale 1 et 2 *	CHF 480.- / an	CHF 480.-	2 x CHF 250.-
Solfège 1-2-3-4 et cours d'instrument	CHF 900.- / an	CHF 900.-	2 x CHF 460.-
Rabais			
2 ^{ème} enfant	CHF 680.- / an	CHF 680.-	2 x CHF 350.-
3 ^{ème} enfant et suivants	CHF 500.- / an	CHF 500.-	2 x CHF 260.-
Cadets dès 18 ans sans cours d'instrument *	CHF 450.- / an	CHF 450.-	2 x CHF 240.-
			
Finance d'inscription	forfait unique	CHF 50.-	
Instrument (mise à disposition et entretien), forfait annuel *	CHF 100.- / an	CHF 100.-	
Tambour muet, paiement unique à la remise de l'instrument *	forfait unique	CHF 50.-	
Démission d'un élève costumé avant l'âge de 18 ans	forfait unique	CHF 150.-	

* Montants forfaitaires, sans rabais pour 2^{ème} enfant et suivants !

Pour la facturation, l'ordre d'attribution des enfants dépend des prestations fournies et non de l'âge ou de la date d'entrée dans la société. Les enfants d'une même famille suivant des cours sont considérés comme « premiers enfants », ceux inscrits en initiation musicale ou ne suivant plus de cours sont considérés comme « viennent ensuite »